

## Risques

5 risques naturels recensés au niveau des aires d'étude : remontée de nappes, sismique, mouvements de terrain, retrait-gonflement des argiles, phénomènes météorologiques, avec notamment une **sensibilité avérée pour Brion et Saint-Secondin en matière d'inondation** du cours d'eau La Clouère **et de mouvements de terrain lié au retrait-gonflement des sols argileux** avec un risque fort sur l'ensemble de la ZIP.

ø Que prévoit le promoteur face à ces risques ?

## Qualité de l'air

« Le projet éolien des Mignaudières 2 n'aura pas d'impact sur la qualité de l'air, puisqu'il n'est à l'origine d'aucun rejet. Il sera en revanche indirectement à l'origine d'une amélioration de la qualité de l'air, grâce à l'évitement d'émissions de CO2 par la production d'une énergie renouvelable ».

ø Ce projet aura un impact sur la qualité de l'air : les phases d'acheminement des pièces et de travaux devraient être prises en compte avec l'édition d'un bilan carbone.

## Nature

Autour de Brion, il existe 23 ZNIEFF

24 espaces naturels sensibles (ENS)

Deux sites Natura 2000

1 Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

5 sites du conservatoire d'espaces naturels (CEN)

ø Les espèces ne se limitent pas aux bordures de ces zones et sont susceptibles d'aller sur la zone du parc éolien.

## Espèces patrimoniales

Présence de nombreuses espèces patrimoniales comme le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse l'Alouette lulu, le Faucon émerillon et la Grande Aigrette. L'enjeu pour les haies est donc fort.